

Grève illimitée dans les lycées : Souriez, vous êtes dans la république de Yacoubi!



Le syndicat général de l'enseignement secondaire persiste et signe : la grève illimitée aura bien lieu. Lassaad Yacoubi est déterminé à avoir la peau de Neji Jalloul.

Par **Abderrazek Krimi**

Le syndicat a, en effet, publié hier, mardi 14 mars 2017, un communiqué dans lequel il a annoncé officiellement la suspension illimitée des cours dans les établissements scolaires secondaires et préparatoires à partir du 27 mars courant.

Cette décision, qui a été prise par une instance à l'improbable légitimité, la soi-disant «rencontre des régions», qui s'est déroulée dimanche 12 mars courant, a été adoptée par le syndicat afin de faire pression sur le chef du gouvernement Youssef Chahed pour qu'il accepte de limoger Neji Jalloul, le ministre de l'éducation.

En d'autres termes : M. Chahed doit de mettre au garde-à-vous devant le tonitruant et irresponsable Lassaad Yacoubi, ci-devant secrétaire général du syndicat de l'enseignement supérieur, qui a juré d'avoir la peau d'un ministre de l'Education qui a osé (ô le malpropre !) critiquer l'absentéisme des enseignants et leur goût prononcé pour les cours particuliers. Et qui, pis encore, montre une grande détermination à réformer l'enseignement public, dont la baisse du niveau est attesté par les rapports nationaux et internationaux.

Si le chef du gouvernement se résigne à s'exécuter, il devrait remettre, par la même occasion, sa démission au chef de l'Etat, car il aurait alors perdu complètement la face et tout pouvoir dans un pays qu'il est censé gouverner.

En réaction, Moncef Khemiri, chargé de mission au cabinet du ministre de l'Education, a déclaré que la décision du syndicat de l'enseignement secondaire n'a pas été prise par la commission administrative présidée par le bureau exécutif de l'Union générale tunisienne des travailleurs (UGTT), mais par une autre instance, la «rencontre des régions», laissant entendre que celle-ci est illégale et qu'elle n'engage pas la centrale syndicale dont l'accord est nécessaire pour toute action menée sous sa bannière.

M. Khémiri a ajouté, à juste titre, que la grève illimitée ne fait pas partie des traditions et des usages syndicaux.



Lassaad Yacoubi mène ses collègues dans une aventure aux graves conséquences pour le pays.

Il a aussi indiqué que le ministère de l'Education, qui a la charge d'un service public auquel s'attachent toutes les familles tunisiennes, va assumer sa responsabilité pour garantir l'organisation des examens dans des conditions normales, employant en cela tous les moyens logistiques et humains mis à sa disposition.

M. Khemiri a, par ailleurs, exprimé son souhait de voir les syndicalistes revenir à de bons sentiments, affirmant sa conviction que la centrale syndicale «ne sacrifiera pas les examens nationaux de cette année scolaire et qu'elle fera tout ce qui est dans ses moyens pour protéger ses examens».

Reste à savoir si, mise ainsi dos au mur, l'UGTT ne se résignera pas à dissoudre un syndicat réfractaire, refusant le dialogue et qui veut imposer sa loi. Une pareille décision serait lourde de conséquence, mais qui s'impose désormais comme l'unique issue à la crise.

Elle permettrait aussi au nouveau secrétaire général de la centrale, Nouredine Taboubi, dont la parole a été foulée aux pieds de la bande à Yaacoubi, d'imposer enfin son autorité et de restaurer sa légitimité, gravement mise à mal.

Il convient, également, de préciser, dans ce contexte, que la grève annoncée risque de faire pschitt, car de nombreux enseignants, qui sont opposés aux dérives du syndicat de l'enseignement secondaire et du sieur Yacoubi, sont déterminés à ne pas suivre ce dernier dans cette aventureuse guéguerre personnelle menée contre le ministre de l'Education.

Beaucoup affirment, d'ailleurs, qu'ils vont continuer à assurer les cours normalement. Par égard pour l'école publique, les élèves, les parents et les intérêts supérieurs du pays.